

# COMPTE RENDU

*Citoyenne*

**FLOIRAC**



VILLE  
DE  
FLOIRAC

## CONSEIL DE QUARTIER

### BLUM/BOURBON

Jeudi **30 mai 2024**  
de **18h30 à 20h**

 Salle Bourbon

ORDRE DU JOUR

- Point d'étape :  
Travaux du pont Simone Veil
- Présentation du dispositif  
de collecte de biodéchets



**CONTACT :**

Direction de la Mobilisation Citoyenne :

06 60 94 74 02



Elu référent :

**Régis Desclaux de Lescar**  
regis.desclaux@ville-floirac33.fr

## Présentation :

### **Travaux et point d'étape : Pont Simone Veil**

**Intervenants :** Bertrand ARNAULD DE SARTHE responsable de projet franchissements et pont Simone Veil  
Olivier HAUQUIN chargé de mission d'ouvrages d'art

### **Pont Simone Veil et ses raccordements**



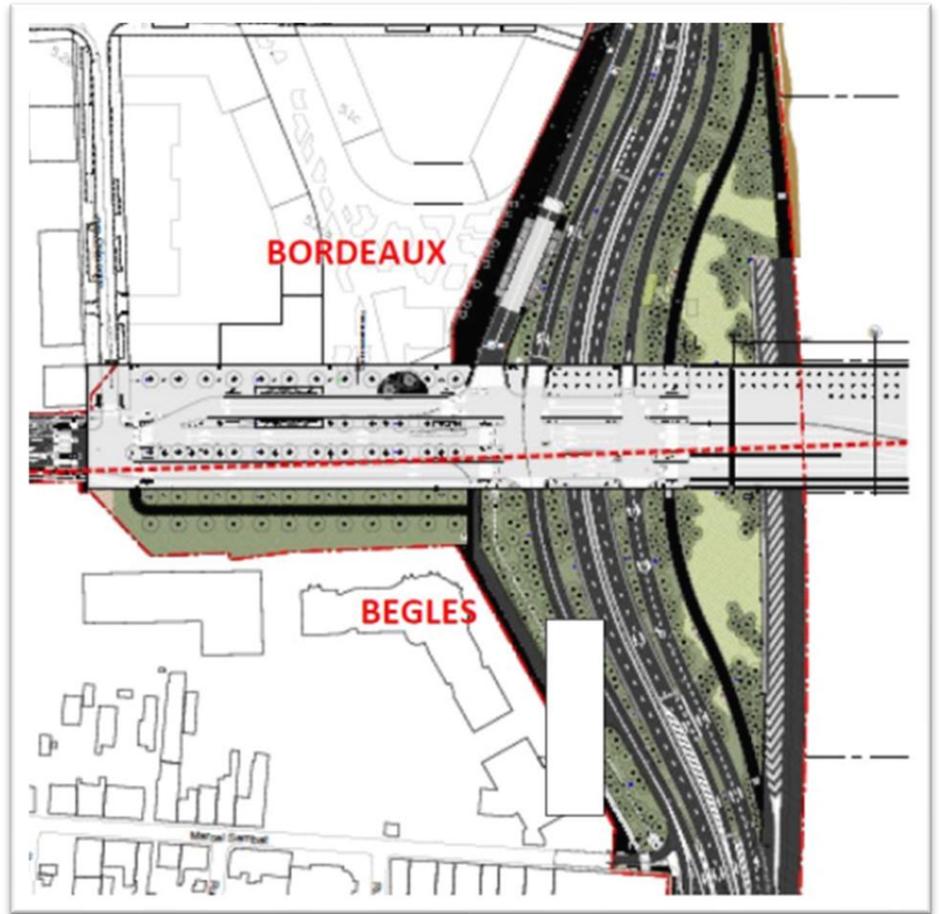
Le pont Simone Veil se situe sur plusieurs communes de la métropole Bordelaise : Bordeaux, Floirac et Bègles. Il deviendra le 8ème franchissement de la Garonne sur le territoire métropolitain.

Mesurant : Long de 549 m et large de 44 m, le pont Simone-Veil repose sur 8 piles supportées chacune par 4 tubes d'acier remplis de béton armé nommés fûts de pile. Chacun de ces 32 tubes mesure 23 m de profondeur et 2,5 m de diamètre.

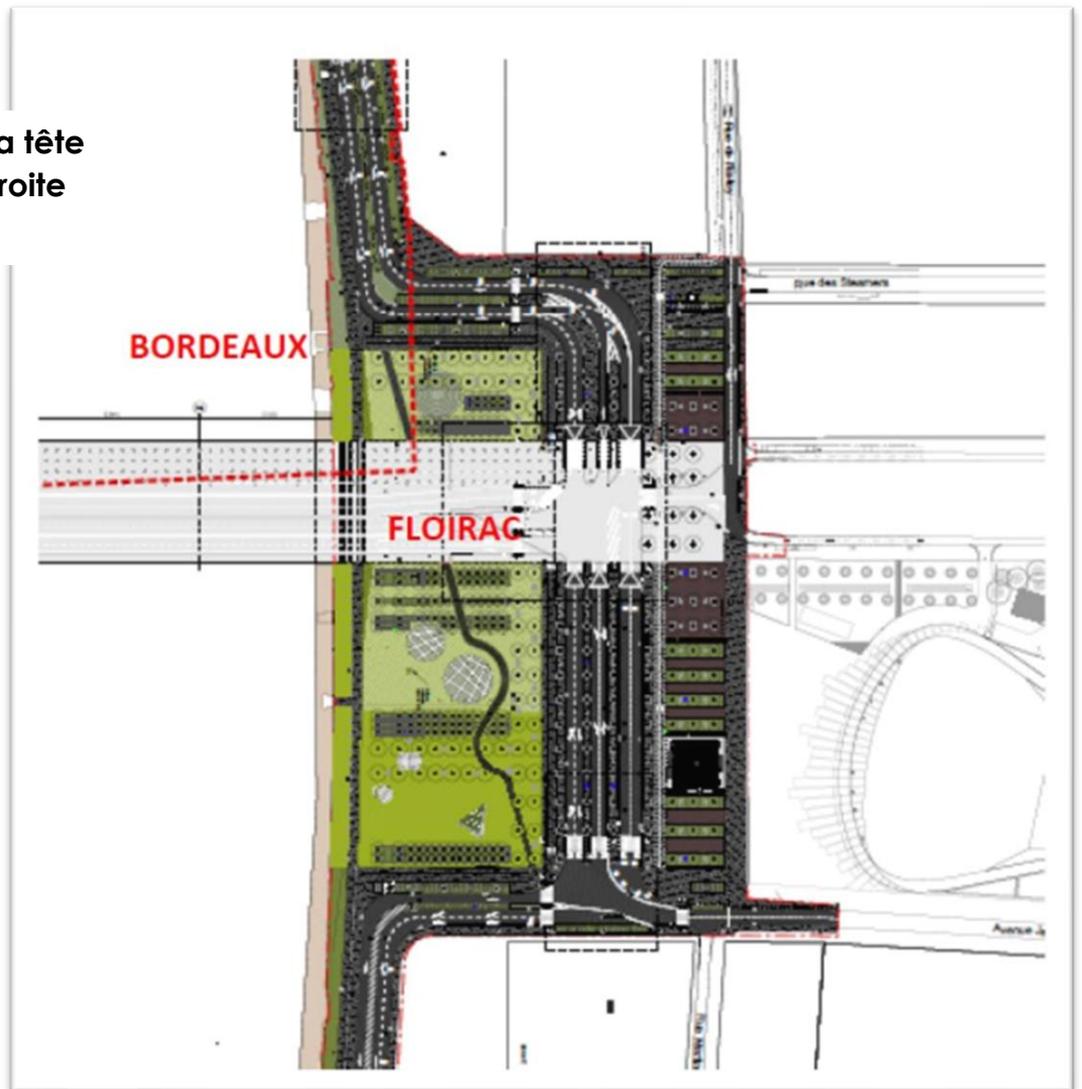
Les têtes de pont sont des nouveaux espaces publics dont Bordeaux Métropole a la gestion. Au total 12ha seront aménagés : 6.8ha en rive gauche et 5.2ha en rive droite. 1150 arbres sont en cours de plantation sur ces espaces.



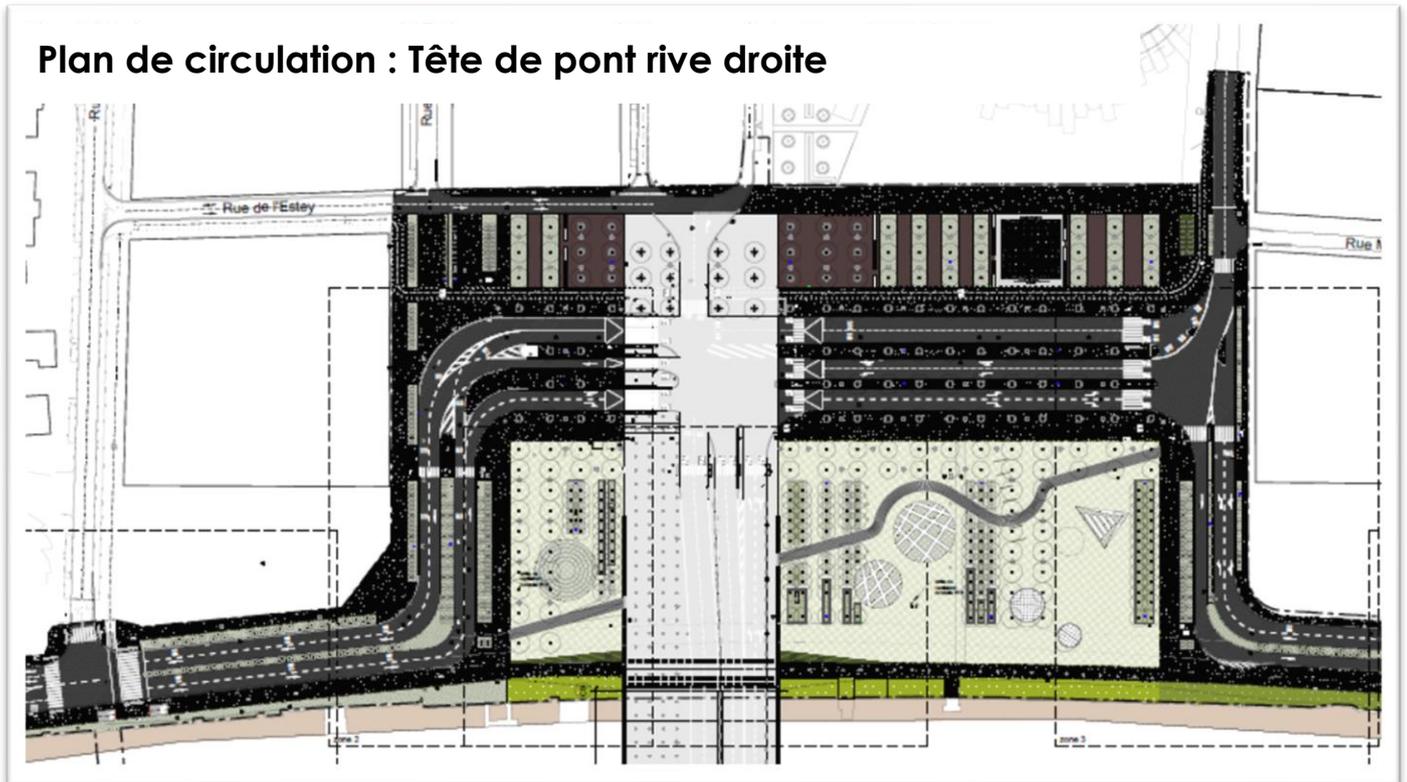
**Aménagement de la tête  
de pont côté Rive  
Gauche (Bègles et  
Bordeaux)**



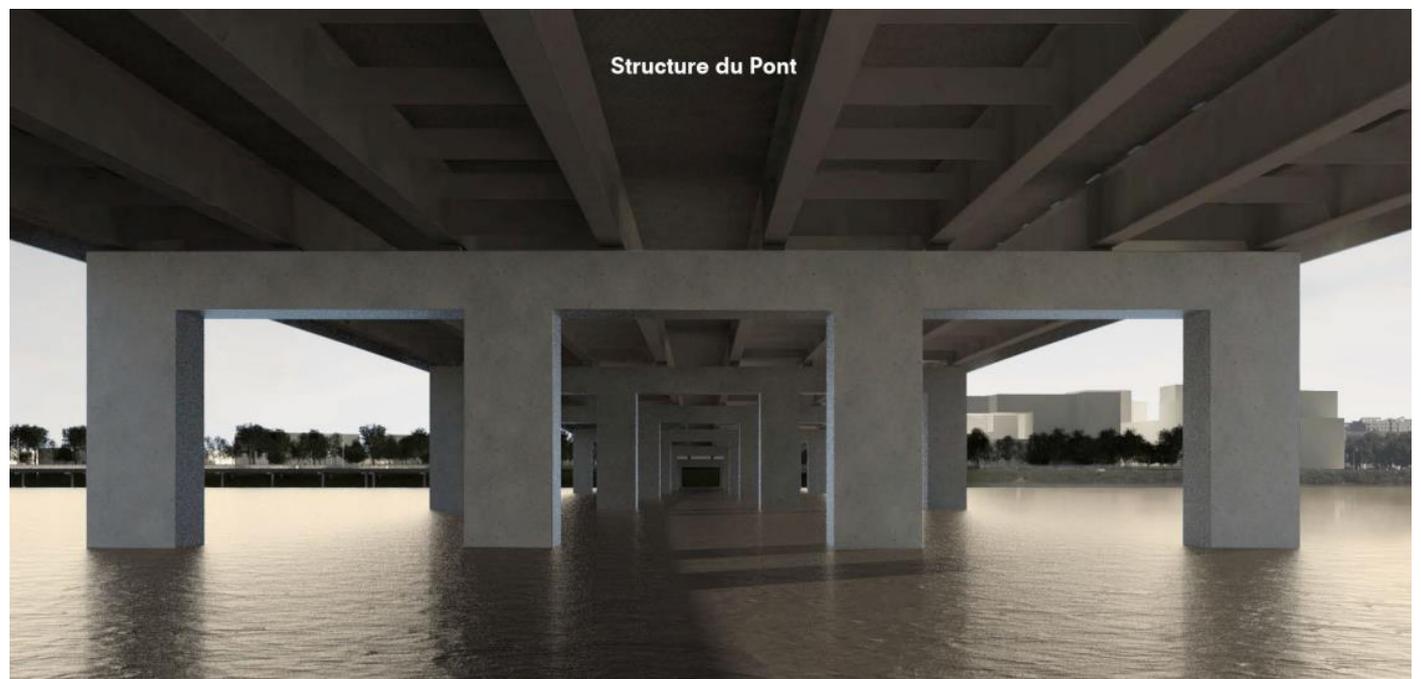
**Aménagement de la tête  
de pont côté Rive Droite  
(Floirac)**



**Plan de circulation : Tête de pont rive droite**

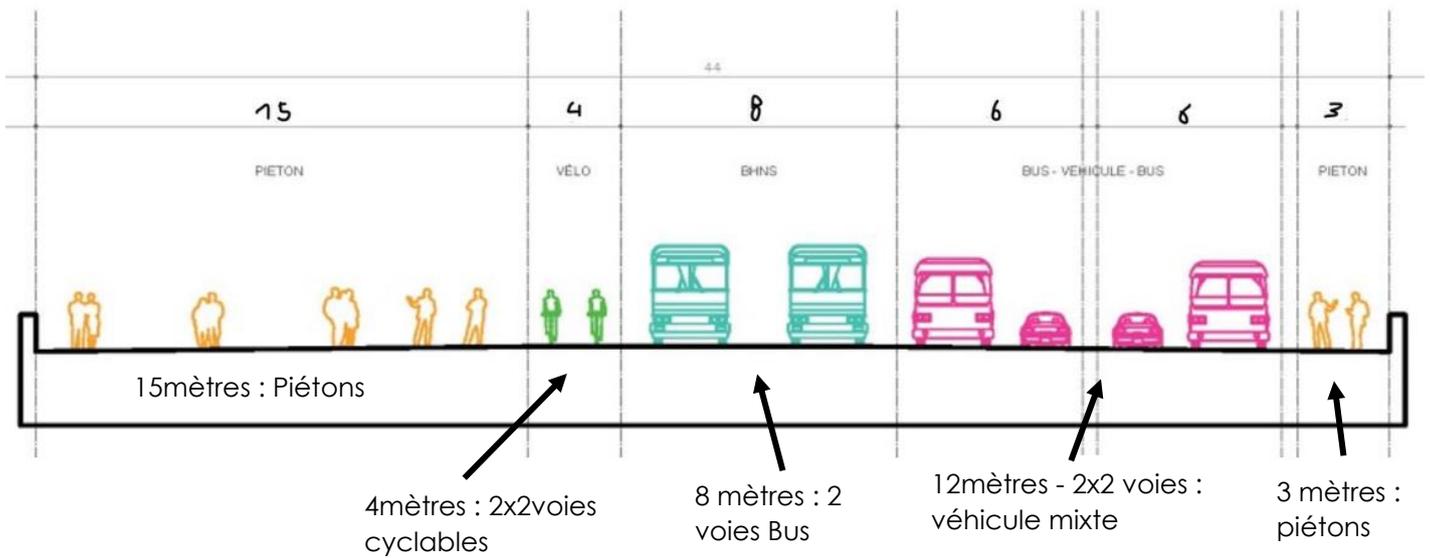


**Illustrations du pont Simone Veil :**



### Distribution des usages sur le pont :

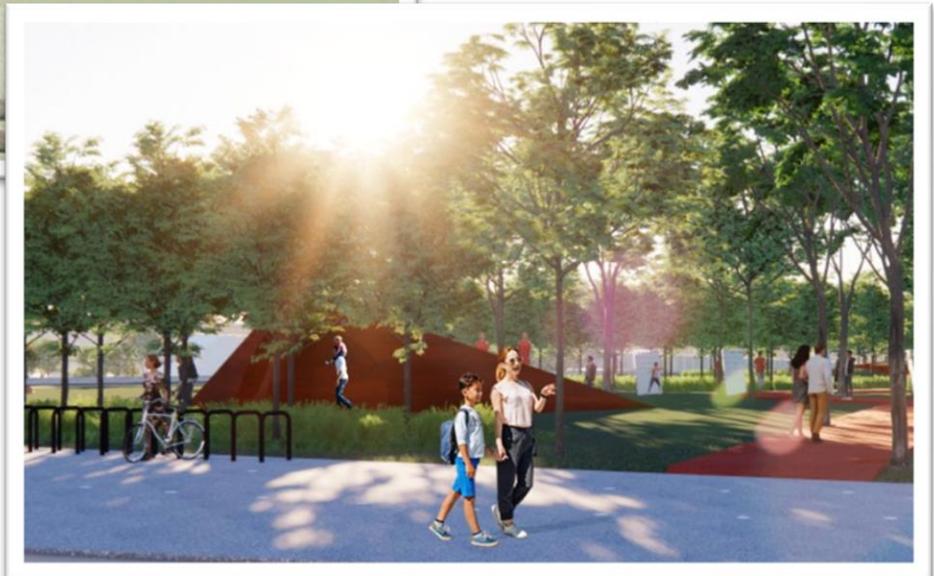
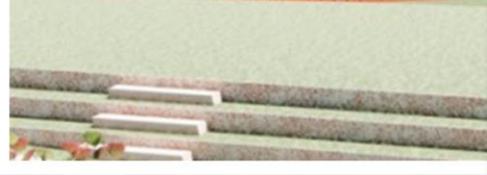
Les espaces peuvent être modulés en fonction des besoins.



**Vue d'ensemble – Tête de pont rive droite**



**Aménagement de divers espaces – Tête de pont rive droite**



**Passage cyclable sous le pont :**



## PRESENTATION DU DISPOSITIF DE COLLECTE DES BIODECHETS

Intervention : Lionel LEPRI, gestionnaire de l'espace public pour la ville de Floirac

### Objectifs du plan stratégique déchets

-15% Déchets ménager/ habitants d'ici 2030  
(par rapport à 2010)

65% de valorisation matière en 2035

Loi AGEC  
2020

Déchets des collectivités	Déchets ménagers et assimilés (DMA)			
	Déchets des centres de recyclage	Ordures ménagères		Déchets assimilés
Déchets des espaces verts, publics, voiries, marchés, etc.	Encombrants, végétaux, gravats etc.	Ordures ménagères résiduelles	Collectes sélectives	Déchets des artisans, commerçants, petites entreprises, administrations qui utilisent le service public
		Poubelle ordinaire	Déchets collectés soit en bacs soit en colonnes (emballages, papiers, verre)	

Un couple de métropolitains produit 1 tonne de déchets ménagers / an  
Soit 512 kg /pers

BORDEAUX  
MÉTROPOLE

### LES FLUX LES PLUS IMPORTANTS



### Déchets alimentaires : le 1/3 de la poubelle noire

Les trier pour :

- **réduire l'impact de** la gestion des déchets ( collecter moins la poubelle noire, incinérer moins des déchets alimentaires, matière qui brûle mal car très humide)
- **produire du biogaz pour** le réseau local ou produire du compost et fournir aux agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts de **l'engrais naturel**

BORDEAUX  
MÉTROPOLE

Valoriser in situ les végétaux et déployer la gestion de proximité des déchets de cuisine-



## Choix de déploiement du tri à la source des déchets alimentaires

Une offre de services publics complète pour l'utilisateur : 3 solutions

### COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Usagers en habitat individuel avec jardin

/ Recevoir son composteur individuel en **point relais** ou à domicile (livraison gratuite sur inscription sur le site)

/ Se former aux gestes : **parcours multicanal**

/ Alimenter son composteur en **broyat** et jardiner au naturel

### COMPOSTAGE COLLECTIF



Usagers en habitat collectif avec espace disponible

« gestion complète » avec les bailleurs pour les immeubles entre 50 et 150 logements

« gestion semi-complète » pour les moins de 50 logements

### BORNES A DECHETS ALIMENTAIRES (BADA)



Usagers intra-rocade

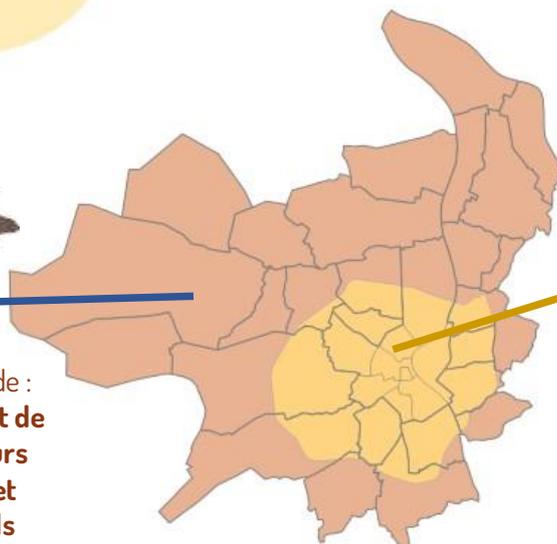
Installer les Bornaes à partir de début 2024

Sensibiliser les usagers en porte-à-porte à l'utilisation des Bornaes

## Intra Rode / Extra Rode : 2 approches



Extra-rocade : Déploiement de composteurs collectifs et individuels



Intra-rocade :  
**Composteurs**  
Apport volontaire :  
**Bornaes Apport des Déchets Alimentaires**



## De multiples acteurs dans le choix des emplacements

**Bordeaux Métropole : Pôle prévention et gestion des déchets.** Détermine le nombre de points et de bacs à prévoir par rapport au nombre de foyers du secteur. Propose des emplacements permettant la visibilité, l'usage et intégrant les contraintes relatives à la collecte.

**Bordeaux Métropole : Pôles territoriaux.** Indiquent si l'emplacement est correct pour la gestion de l'espace public et la sécurité des usagers.

**Villes :** élus, services, riverains.. Valident les emplacements ou proposent des emplacements potentiels, respectant les contraintes de gestion du service.

# Les contraintes d'installation des bornes d'apport volontaire de biodéchets :

## Contraintes réglementaires



**1,40 mètre**  
largeur minimale du cheminement libre de mobilier urbain



**5 mètres**  
distance en amont d'un passage piéton sans obstacle masquant la visibilité



**10 mètres**  
distance à proximité des entrées des établissements scolaires libre de contenants

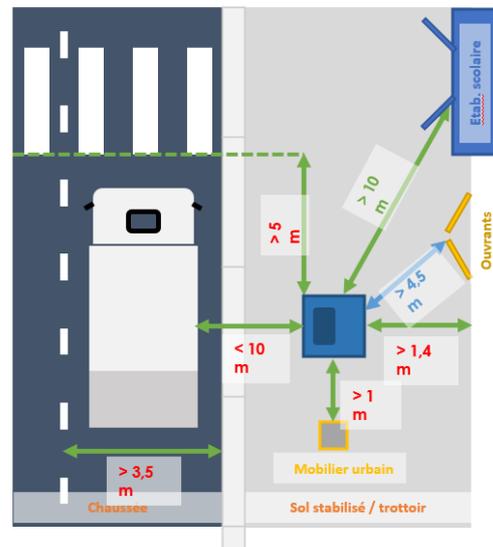
## Contraintes opérationnelles

**1 mètre**  
distance minimale avec un obstacle (côté porte de l'abîac)

**10 mètres**  
distance maximale du camion de collecte

**15 centimètres**  
hauteur maximale de trottoir

**3 %**  
pente maximale du sol



Légende  
Obligations  
Préconisations

## Collecte et traitement des déchets alimentaires

- Collecte et traitement assurés par le SIVOM : à minima une fois par semaine, voire 2 si nécessaire ou plus, selon la période (estivale par exemple) et selon le remplissage des bacs contenus dans les bornes.

- Lavage de la borne : les bacs seront lavés ou remplacés à chaque collecte et le dessus de la borne nettoyée.

- Nettoyage des abords si présence de biodéchets

- Traitement des déchets alimentaires par compostage ou méthanisation



## Information des habitants en porte à porte

Passage d'ambassadeurs en porte à porte pour :

- Présenter la borne à déchets alimentaires
- Présenter les consignes : tous les déchets alimentaires peuvent être déposés dans la borne mais **pas dans un sac plastique**,
- Distribuer un bioseau + un guide du tri + une dotation de sacs kraft (kit de démarrage) et inscrire l'habitant,
- Répondre aux questions des habitants.



Ce porte-à-porte pourra être complété par des lieux de permanences par dans les communes (ex : marchés, lieux de passage).

## Présentation : Méthodes de compostage

Intervention : Jonathan DUVIVIER, chargé de mission AGENDA 21

Depuis 2012, BM a distribué 63 000 composteurs individuels.

A ce jour, 300 sites de composteurs partagés ont été installés.

Courant 2024, des abri-bacs dédiés au compostage vont être déployés sur la métropole.



### Qu'est-ce que le compost ?

Le compostage consiste en la transformation de la matière organique par les micro-organismes du sol (bactéries, champignons ...) et les macro-organismes (insectes, lombrics), en présence d'oxygène et d'eau.

Avec un composteur, ce processus biologique conduit, après quelques mois, à un produit comparable à un terreau de bonne qualité : le compost.

### Respecter l'équilibre des matières vertes et brunes

C'est une règle de base pour obtenir du compost il faut respecter l'équilibre des matières que l'on va y déposer.

**MATIÈRE VERTE**  
50%



**MATIÈRE BRUNE**  
50%



**UN COMPOST DE BONNE QUALITÉ**



## La matière brune

- Riche en carbone
- Matière sèche et dure
- Sert à structurer le compost, aérer les différentes couches et limiter les odeurs

Cela peut-être :

- Du broyat d'arbre ou d'arbuste
- Des feuilles mortes
- De la paille/foin
- Du papier essuie-tout
- Des boîtes d'œufs (découpées en morceaux)

## La matière verte

- Riche en azote
- Humide et molle
- Se décompose rapidement

Cela peut-être :

- épluchures de fruits et légumes (dont peau de banane, agrumes et oignons, ail...)
- fruits et légumes abimés,
- marc de café, thé,
- coquilles d'œufs (écrasés),
- taille de plantes ou arbustes vert (découpé en morceaux)



## Les gestes clés

1. Vider



2. Aérer



3. Recouvrir



# Les règles d'or pour réussir son compost

Contrôler l'humidité



Le compost doit être humide comme une éponge que l'on viendrait d'essorer

Aérer



Brassage

Couper en morceaux



Les petits morceaux se décomposent plus vite

Equilibre des apports de matières



déchets verts  
+  
matière brune

## Quelques outils pour se faciliter le compostage

Indispensable

Griffe



Facultatif

Arrosoir



Pour plus de sérénité

Grillage à poules



## Cas particuliers



**A mettre en petites quantités**

- La peau des agrumes
- Le pain
- L'ail, les oignons et les échalotes
- La pelouse et l'herbe



**A éviter quand on débute**

- Viandes / poissons
- Produits laitiers
- Huiles / graisses / vinaigrettes



**A ne pas mettre du tout**

- Les « biodégradables/ compostables » :
  - Litières animales
  - Sacs plastiques
  - Capsules
- Coquilles de noix/noisette/fruits de mer
- Mégots

## Comment reconnaître du compost « mur » ?

Aspect : **homogène**

Odeur : **humus**

Couleur : **brun/noir**

Texture : **grumeleuse**

On ne reconnaît plus les déchets

Les vers sont (presque tous) partis



## Est-ce que le compost attire les rats ?

Le composteur n'attire pas les rongeurs en lui-même, mais s'ils sont déjà présents dans les environs, il est possible qu'ils viennent s'y nourrir et nicher. Pour éviter cela :

- Vous pouvez ajouter une grille anti-rongeur sous votre composteur (grillage à poule de 0,8mm). Bordeaux Métropole ne fournit pas de grille anti-rongeur.
- Brasser régulièrement votre compost. En plus de favoriser la décomposition des déchets organiques, cela évitera qu'une famille de rats viennent s'installer si elle est régulièrement dérangée.

## Que faire avec le compost « mur » ?

Vous pouvez l'utiliser de différentes manières :

- Rempotage de fleurs ou de petites plantes (à mélanger avec de la terre en remplacement du terreau)
- Enrichissement du sol de votre potager en l'incorporant à la terre
- En paillage ou sur la pelouse, le compost s'avère bénéfique.
- En donner à ses voisins et connaissances en cas de surplus.

## Le compost dégage-t-il des odeurs ?

Si les règles de compostage sont correctement appliquées, il n'y a pas de raisons que le composteur dégage des odeurs :

- Vider le bioseau régulièrement
- Brasser le composteur à chaque apport de matière
- Ajouter de la matière brune en apport équilibré

Si c'est le cas, penser à bien aérer le compost en brassant avec une griffe et ajouter de la matière brune.

## Mon composteur est plein, que faut-il faire ?

Il y a peu de chances que le composteur se remplisse à fond en respectant les consignes.

Compte tenu du faible volume de restes alimentaires jetés au compost, il montera peu température et se tassera naturellement.

- Si cela se produit, n'hésitez pas à repoter vos pots de fleurs, à l'épandre sur votre potager et aux pieds de vos arbres et arbustes ou en donner à votre entourage.

## Je suis locataire, puis-je avoir un composteur ?

- **Pour le compostage individuel**, pas d'accord à demander car cela ne nécessite aucuns travaux sur le terrain, le composteur est posé à même le sol.
- **Concernant le compostage collectif** en pied d'immeuble il est nécessaire d'avoir l'accord écrit du syndic stipulant que "le syndic autorise Bordeaux Métropole à poser 3 composteurs sur le terrain de la résidence" ou à défaut un vote positif en assemblée générale (PV d'AG faisant foi).

## Où puis-je trouver du broyat ?

Pour obtenir du broyat, vous pouvez broyer vos déchets d'élagage et de taille avec un broyeur personnel ou emprunter à un voisin.

Bordeaux Métropole organise des opérations de broyage sur différents lieux de la métropole. Les dates sont disponibles sur le site de BM. Il n'y a pas besoin de s'inscrire.

## Mon composteur est cassé, que faire ?

- **Pour le compostage collectif** : Faire une demande par mail à [bmcompost@bordeaux-metropole.fr](mailto:bmcompost@bordeaux-metropole.fr) en précisant le nom du site / résidence. Prise en charge par la suite par des agents Bordeaux Métropole
- **Pour le compostage individuel** : faire les réparations soi-même, ou demander un nouveau composteur (prochaine distri)

## Pour aller plus loin :

Si vous êtes intéressé par le compostage, vous pouvez :

- ➔ Formation : [Se former au compostage \(bordeaux-metropole.fr\)](http://bordeaux-metropole.fr)
- ➔ En apprendre plus sur le jardinage zéro déchet : [Formation Jardinage zéro déchet \(bordeaux-metropole.fr\)](http://bordeaux-metropole.fr)  
[Guide du compostage de Bordeaux Métropole](http://bordeaux-metropole.fr)